

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITE LYON 1

DIPLOME TECHNIQUE

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Lyon 1,

Vu les pièces justificatives produites par Mme SANDRINE MARESCHAL, née le 24 décembre 1966 à MERU (060), en vue de son inscription au Diplôme Technique
Gérontologie appliquée au maintien à domicile des personnes âgées

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLOME TECHNIQUE GÉRONTOLOGIE APPLIQUÉE AU MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES**
est décerné à **Mme SANDRINE MARESCHAL**
au titre de l'année universitaire 2011-2012.

Le titulaire

/OETRY20110280

Fait à Villeurbanne, le 19 octobre 2012

Le Président

François-Noël GILLY